

Contribution de l'Observatoire de l'Édition Scientifique
à la consultation du Médiateur du Livre
sur son projet d'avis « Sur l'édition scientifique dans le contexte des politiques en faveur de la
science ouverte »

L'Observatoire de l'Édition Scientifique (OES)¹ salue le travail conduit par le Médiateur du Livre pour son projet d'avis « Sur l'édition scientifique dans le contexte des politiques en faveur de la science ouverte »². L'analyse équilibrée des enjeux et l'ouverture du projet à la concertation permettent un échange constructif avec les différents acteurs composant l'OES, tandis que les recommandations de l'avis confortent le programme de travail de l'Observatoire. L'OES a également accueilli avec intérêt le rapport de l'OPECST « Pour une science ouverte réaliste, équilibrée et respectueuse de la liberté académique »³, dont plusieurs propositions concernent l'édition scientifique.

L'OES est globalement en accord avec plusieurs éléments de ces deux rapports, en particulier en ce qui concerne le soutien au développement de l'édition scientifique française dans sa diversité d'acteurs, de modèles et de produits. Il approuve la recommandation générale du Médiateur du Livre de « *faire véritablement de la vitalité de l'édition des sciences humaines et sociales en France un objectif de politique publique en recherchant à renforcer tous les acteurs existants, privés comme publics* ». Il pense que cette recommandation devrait s'élargir à l'ensemble de l'édition scientifique française et inclure l'édition en sciences, techniques et médecine, tout en respectant les spécificités des deux domaines.

Comme le note le Médiateur du Livre, « *l'ouverture de la science est un objectif largement partagé... qui appelle à une réinvention de la fonction éditoriale* ». L'édition scientifique et la science ouverte peuvent d'ailleurs se rejoindre fortement en termes de décloisonnement de la recherche, de circulation des savoirs académiques, de médiation scientifique, et participer au pluralisme dans le débat d'idées et au rayonnement de la France dans le Monde. Toutefois, au-delà de ces enjeux communs, édition scientifique et science ouverte portent également des enjeux propres invitant à deux politiques publiques à part entière, qui doivent s'articuler et s'équilibrer.

L'OES a été créé pour favoriser la concertation, l'anticipation et l'évaluation des leviers de politiques publiques mis en œuvre pour l'édition scientifique. Sa composition et ses missions ont été conçues pour favoriser le dialogue et veiller à la diversité et au pluralisme des acteurs ; l'essor de la science ouverte est au cœur de ses premiers travaux. C'est pourquoi il souhaite, comme le recommandent les deux rapports, que sa réflexion et ses études puissent aider les pouvoirs publics à accompagner les éditeurs français, publics et privés, dans leurs initiatives en faveur de l'ouverture de leurs publications, dans la concertation, l'anticipation et le respect des fondements (notamment économiques) de leur activité. L'OES a pris note qu'un deuxième plan de soutien à l'édition scientifique a été finalisé sous l'égide du MESRI⁴ avec Couperin et l'ABES⁵. Il n'a pas pu être associé à l'élaboration de ce plan^a, mais il souhaite pouvoir en discuter et contribuer à une réflexion sur d'éventuelles inflexions ou de nouvelles orientations pour une politique publique ambitieuse de développement de l'édition scientifique française.

¹ <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/roselyne-bachelot-narquin-ministre-de-la-culture-et-frederique-vidal-ministre-de-l-enseignement-82723>

² <http://mediateurdulivre.fr/wp-content/uploads/2022/03/Le-m%C3%A9diateur-du-livre-Projet-d-avis-sur-l-edition-scientifique-11-03-2022-Vdef-1.pdf>

³ https://www.senat.fr/fileadmin/Fichiers/Images/opecest/Rapport_d_activite/573.pdf

⁴ MESRI : Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, aujourd'hui MESR

⁵ ABES : Agence Bibliographique de l'Enseignement Supérieur

L'OES partage également, avec les auteurs des deux rapports, l'attention soutenue qui doit être portée au respect de la liberté académique⁶ et aux droits des auteurs⁷.

La loi pour une république⁸ numérique permet aux scientifiques de déposer leurs publications dans des archives ouvertes mais ne crée pas une obligation. De plus ce dépôt, complémentaire du processus d'édition, sans se substituer à celui-ci (notamment pour la validation du contenu par les pairs), ne met pas en danger l'économie de l'édition comme l'a montré le Comité de suivi de l'Édition Scientifique (CSES)⁹ en 2019. Les deux rapports mentionnent que des établissements d'enseignement supérieur et de recherche (universités, organismes nationaux, grandes écoles, etc.) et des agences publiques de financement mettent en place des politiques incitatives pour le dépôt dans l'archive ouverte nationale HAL¹⁰. Il semble à l'OES que cet encouragement répond à un objectif légitime de conservation et d'accès public aux recherches françaises financées par des fonds publics, tout en respectant les délais d'embargo définis par la loi. Toutefois, le suivi de l'impact de ces politiques d'établissement et de leurs évolutions possibles est une préoccupation de l'OES, qui pourra actualiser l'analyse réalisée par le CSES^b.

La diversité des canaux de diffusion est également un enjeu majeur et l'OES approuve l'objectif *a minima* de la « préserver », considérant même qu'il s'agirait d'aller au-delà en renforçant les éditeurs français, publics et privés, tant dans l'édition en sciences humaines et sociales (SHS) que dans celle en sciences, techniques et médecine (STM), où la concentration par un petit nombre de grands groupes internationaux pose une question d'éthique et un problème économique pour les institutions publiques.

Les enjeux juridiques et le sujet du droit des auteurs, notamment sous l'effet des nouvelles règles européennes, constituent des questions plus complexes qui méritent d'être étudiées finement avec l'appui de juristes compétents, ce à quoi s'emploiera l'OES. ^c

En complément à ces éléments, l'OES souhaite souligner les points suivants :

- 1- La dénomination « édition scientifique » recouvre une multiplicité de situations, de fonctions, de pratiques, de produits, d'usages, qui dépassent les clivages supposés « édition publique/édition privée » ou « science ouverte/édition privée », etc. (cf. annexe 3 projet d'avis du Médiateur du Livre). L'OES juge qu'il est nécessaire de préciser les définitions et les périmètres, afin de doter l'ensemble des acteurs d'un référentiel commun. De plus, l'identification de quelques indicateurs pertinents et pouvant être suivis dans la durée permettrait de documenter les évolutions de productions et d'usages de l'édition scientifique. Il consacrerait donc une partie de son activité à ces objectifs.
- 2- Les deux rapports insistent sur la spécificité de l'édition (française) en SHS. L'OES reconnaît cette spécificité et la nécessité d'un examen approfondi des implications de la science ouverte pour l'écosystème de l'édition, dans les différents domaines macro-disciplinaires des SHS. Le CSES, précédant l'OES, a d'ailleurs focalisé une large partie de ses travaux sur l'édition en SHS, en analysant le dépôt des publications en SHS sur HAL, l'économie de l'édition de revues en SHS ainsi que l'économie de plateformes et agrégateurs de revues scientifiques françaises

⁶ Code de l'éducation, article L952.2.

⁷ Code de la propriété intellectuelle, articles L121-1 à L123-12.

⁸ Loi n°2016-1321 du 7 octobre 2016 pour une République numérique.

⁹ CSES : Comité de Suivi de l'Édition Scientifique (2017-2019 ; présidé par D. Renoult)

¹⁰ HAL : <https://hal.archives-ouvertes.fr/>

(dont Cairn.info, OpenEdition et Persée). L'OES poursuivra ces études en les complétant par l'examen de certains domaines disciplinaires des SHS présentant des particularités, tels que le droit, la psychologie, etc., et en travaillant sur la question de l'édition des monographies et des ouvrages collectifs, majeure pour les SHS.

Néanmoins, l'OES signale que l'édition en STM porte aussi des enjeux liés à la science ouverte, qui ne sont pas seulement limités à l'économie. Plusieurs sont communs avec ceux des SHS : diffusion large des connaissances issues de la recherche, intégrité scientifique, développement de la diversité, contribution au débat public et à la vie démocratique, etc. D'autres sont possiblement plus spécifiques, notamment les besoins de liaison des publications avec des données (bases de référence, données expérimentales, etc.) et des codes, l'exploitation des contenus plein texte, etc. La publication sous forme de PDF, conçus pour être lus à l'écran ou imprimés sur papier, n'apporte plus un service à valeur ajoutée suffisante pour de nombreux chercheurs.

Par ailleurs, plusieurs éléments de contexte incitent à conduire également une réflexion plus globale (incluant SHS et STM). Par exemple, le développement croissant des approches interdisciplinaires, à l'œuvre dans toutes les sphères de la recherche nationale et internationale, rapproche SHS et STM et interroge la façon de publier les connaissances ainsi produites. La question des leviers à actionner, pour renforcer la vitalité de l'édition française et l'accompagner vers l'accès ouvert, se pose tant pour les SHS, où un début de mouvement de concentration peut être détecté, que pour les STM où, malgré la domination de grands groupes internationaux, il existe des éditeurs français (et plateformes) à soutenir.

- 3- La question du livre et de l'édition des monographies et ouvrages est mise en avant par les deux rapports. L'OES, totalement en accord avec le besoin d'analyse de l'édition du livre savant et des coûts-bénéfices de l'accès ouvert pour les monographies et ouvrages scientifiques, a décidé d'accorder une priorité forte à l'étude de ces questions. Un groupe de travail, en étroite interaction avec le COSO¹¹ (sous la tutelle du MESR) et avec le service du livre et de la lecture (MC¹²), va conduire plusieurs études pour améliorer la connaissance sur l'économie des ouvrages savants, les impacts des différents modèles de l'accès ouvert et les innovations éditoriales en cours ou souhaitables.
- 4- L'économie de l'édition dans un contexte de science ouverte est un sujet de préoccupation forte dans les deux rapports, ceux-ci interrogeant plus particulièrement l'essor potentiel d'un modèle d'accès ouvert gratuit pour les lecteurs et pour les auteurs (modèle diamant). Si aujourd'hui le modèle « diamant » ne semble concerner qu'une petite fraction des revues scientifiques (estimée entre 9% et 13% par le baromètre de la science ouverte¹³), l'OES considère néanmoins qu'il est nécessaire d'analyser les différentes modalités de cette voie à l'accès ouvert de façon concertée, d'en examiner les sources de financement, les avantages et les risques, et d'en anticiper les conséquences potentielles sur l'économie des éditeurs publics et privés.
- 5- Un dernier point apparaît d'importance primordiale à l'OES : les pratiques des scientifiques (chercheurs, enseignants-chercheurs, professionnels de l'IST, étudiants, etc.), en matière d'accès à la connaissance et de publication et diffusion des résultats de la recherche, évoluent

¹¹ COSO : COmité de pilotage pour la Science Ouverte

¹² MC : Ministère de la Culture

¹³ <https://barometredelascienceouverte.esr.gouv.fr/>

de façon très rapide sous l'effet de plusieurs dynamiques, technologiques, économiques et sociales, ainsi que sous l'incitation des critères d'évaluation des recherches et des scientifiques. Les scientifiques développent ou sont demandeurs de nouveaux services et outils, qu'il est essentiel de mieux appréhender et de mettre en perspective pour anticiper les adaptations nécessaires et pour imaginer les innovations utiles.

Ces changements de pratiques et d'usages convergent parfois avec l'essor de la science ouverte mais peuvent être aussi indépendants (par exemple érosion du papier, utilisation de réseaux académiques ou sociaux pour diffuser des résultats, développement de nouveaux outils pour le *peer reviewing*, fouille de texte, accès direct aux données, etc.). Dans tous les cas, ils interrogent l'organisation, les produits et l'économie de l'édition scientifique en France comme à l'international. Un groupe de travail a été constitué au sein de l'OES qui mettra en œuvre les approches et les partenariats nécessaires pour mieux connaître et comprendre ces nouveaux usages et pratiques et mettre en perspective leurs impacts sur l'édition scientifique.

En conclusion, l'OES se réjouit de la publication concomitante du rapport de l'OPECST et du projet d'avis du Médiateur du Livre qui mettent en lumière le sujet de l'édition scientifique française, dont la vitalité est une des conditions du dynamisme et du rayonnement de la recherche française ainsi que du pluralisme dans le débat démocratique. Les deux rapports saluent la création de l'OES en soulignant son utilité pour le dialogue et la concertation entre acteurs. En s'appuyant sur leurs propositions et sur les recommandations de l'avis du Médiateur du Livre, le programme de travail de l'OES permettra d'apporter des connaissances et des réponses nécessaires pour éclairer les politiques publiques en matière d'édition scientifique, en particulier dans le contexte de l'essor de la science ouverte.

Addenda :

^aOdile Contat : « pour des raisons de calendrier ».

^bFrançois Gèze : « en particulier pour suivre les effets de décisions de certains établissements d'ESR rendant obligatoire le dépôt des publications de leurs chercheurs, contrairement à ce stipule la loi ».

^cFrançois Gèze : « Cela concerne en particulier les questions relatives à l'articulation entre la législation sur le droit d'auteur (Code de la propriété intellectuelle) et le recours aux licences libres, comme les *creative commons*, associées à certaines publications d'œuvres scientifiques ».